

motifs étant survenus, Nous pensons que l'heure est arrivée de mener à bien ce projet.

Ce témoignage général et solennel de respect et de piété est bien dû à JÉSUS-CHRIST, car il est le Prince et le Maître suprême. En effet, son empire ne s'étend pas seulement aux nations qui professent la foi catholique ou aux hommes qui, ayant reçu régulièrement le saint baptême, se rattachent en droit à l'Eglise, quoiqu'ils en soient séparés par des opinions erronées ou par un dissentiment qui les arrache à sa tendresse.

Le règne du Christ embrasse aussi tous les hommes privés de la foi chrétienne, de sorte que l'universalité du genre humain est réellement soumise au pouvoir de JÉSUS. Celui qui est le Fils unique de Dieu le Père, qui a la même substance que lui et qui "est la splendeur de sa gloire et l'empreinte de sa substance" (Heb. I, 3), celui-là nécessairement possède tout en commun avec le Père ; il a donc aussi le souverain pouvoir sur toutes choses. C'est pourquoi le Fils de Dieu dit de lui-même par la bouche du prophète : "Pour moi, j'ai été établi roi sur Sion, sa sainte montagne ; le Seigneur m'a dit : Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, je te donnerai les nations pour ton héritage et les limites de la terre pour ton patrimoine" (Ps. II).

Par ces paroles, JÉSUS-CHRIST déclare qu'il a reçu de Dieu la puissance soit sur toute l'Eglise qui est figurée par la montagne de Sion, soit sur le reste du monde jusqu'à ses bornes les plus lointaines. Sur quelle base s'appuie ce souverain pouvoir, c'est ce que nous apprennent clairement ces paroles : "Tu es mon fils." Par cela même, en effet, que JÉSUS-CHRIST est le fils du Roi du monde, il hérite de toute sa puissance ; de là ces paroles : "Je te donnerai les nations pour ton héritage." A ces paroles sont semblables celles de l'apôtre saint Paul : "Son fils qu'il a établi héritier en toutes choses." (Heb. I, 2).

Mais il faut surtout considérer ce que JÉSUS-CHRIST a